

PARIS HISTORIQUE

Association fondée en 1963, reconnue d'utilité publique

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POUR LA
SAUVEGARDE ET LA MISE EN VALEUR DU PARIS HISTORIQUE A HUIS CLOS
DU LUNDI 22 MARS 2021**

Ce jour à 17H00 Mesdames et Messieurs les membres de l'association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Paris historique, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à huis clos (comme l'autorise l'ordonnance du 25 mars 2020), sur convocation du conseil d'administration adressée dans les délais prévus par les statuts.

Etaient joints le rapport moral, les documents comptables et financiers de l'année 2020 et le budget 2021, le rapport du commissaire aux comptes, les professions de foi des administrateurs candidats.

Monsieur Grégory Chaumet, Président, conduit la séance avec les membres du bureau de l'association présents : Béatrice Girault, Secrétaire générale, Raymond Huet, trésorier et Philippe Tarlé, administrateur.

Il est procédé à la désignation de deux scrutateurs : Béatrice Girault et Philippe Tarlé.

Le Président donne lecture du rapport moral et fait part des résultats des votes.

Le trésorier donne lecture du rapport financier relatif à l'exercice 2020 et communique les perspectives 2021

1/ COLLEGE ELECTORAL :

770 adhérents à jour de leur cotisation

- 342 par internet via la plateforme Balotilo
- 42 par correspondance
- TOTAL de 384 votes exprimés

2/ RESULTATS DES VOTES :

L'assemblée générale approuve le rapport moral, moins deux voix.

L'assemblée générale approuve, moins une voix, le rapport financier et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion.

L'assemblée générale a conféré, moins 12 voix, tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de cette présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales.

Elections des membres du conseil d'administration :

L'assemblée générale nomme pour trois ans en qualité d'administrateurs :

Grégory CHAUMET : 334 voix (élu)

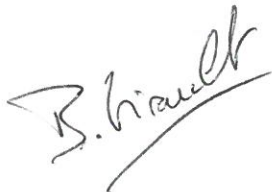
Caroline GAUTIER : 316 voix (élue)

Raymond HUET : 315 voix (élu)

Maxime CHALLON : 310 voix (élu)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale ordinaire à huis clos est levée à 17h30

La secrétaire générale
B. GIRAULT



Le président
G. CHAUMET

